

Les Collectives

Information concernant la « mise en veille » des collectives.

Les actions initiées par les collectives afin d'accompagner la question de la condition des femmes ont eu un impact sur le territoire Diois depuis plusieurs années jusqu'à ce 22 novembre 2019.

Elles font actuellement l'objet d'une réflexion et d'une recherche de modalités d'actions concertées au sein et/ou en lien avec l'ESCDD.

Après 10 ans d'évolution en concertation, nous vous informons de la nouvelle étape de ce réseau d'habitantes qui œuvrent pour une veille et un soutien des femmes dans leur accès aux droits et à l'égalité dans le Diois.

Ce groupe de femmes, professionnelles et bénévoles habitantes du Diois, qui s'était regroupé sous l'appellation « les collectives », est passé par différentes étapes d'évolution, chacune évoluant vers d'autres lieux, d'autres projets, d'autres mouvances, d'autres missions, d'autres femmes bénévoles nous ont rejointes et fait évoluer le contenu de notre présence sur le territoire.

On se soutient mutuellement et on apporte du soutien aux personnes et organismes en demande.

Progressivement intégré à l'ESCDD, plus particulièrement dans le cadre de nos missions d'accès aux droits. Son bilan d'activité est intégré à celui de l'ESCDD depuis 2013.

Nous faisons nôtres : Le besoin de rappeler que la condition des femmes reste une question grave et importante, que l'égalité est loin d'être effective et que les acquis des générations précédentes ne le sont pas de façon immuables.

Chacune œuvre à sa façon dans le but final de rendre plus respectueuses et harmonieuses les relations entre les femmes et les hommes.

Après une année de veille en 2016, le groupe s'est redynamisé et a mis en place des permanences d'écoute et de soutien des femmes en lien avec le CIDFF, plus particulièrement les permanences de la juriste.

En 2018, il est intégré dans le paysage du partenariat institutionnel et associatif local au point d'organiser, en juin 2018, un petit déjeuner partenaires et une table ronde avec la déléguée aux droits des femmes ainsi que sous préfet et gendarmerie. Une formation de sensibilisation aux violences conjugales, réalisée par la juriste et l'intervenante sociale en gendarmerie du CIDFF a été offerte aux associations et aux gendarmes a couronné ce travail de maillage et de reconnaissance. 32 participants dont 13 gendarmes en ont bénéficié.

Les principales actions menées par les collectives dans le Diois sont :

- **L'organisation d'évènements au minimum autour du 8 mars et du 25 novembre,**
- **Un travail en partenariat :** Participation aux petits déjeuners partenaires mensuels, aux réseaux santé co-animés par l'ESCDD et L'IREPS (prévention mal être et suicide ainsi que addiction)

Liaisons avec l'intervenante sociale en gendarmerie et avec la juriste du CIDFF (20)

Orientation vers les partenaires compétents (Psy, travailleurs sociaux, santé, associations...)

Aide à l'élaboration de dossiers de demande d'aide juridique en lien avec la juriste

Ce travail partenarial nous a permis d'intégrer et faire reconnaître la qualité de nos actions bénévoles dans un paysage professionnel où confidentialité et secret professionnel coexistent en complémentarité.

- **Une présence, une écoute et du soutien :** Pour 2018, 3 collectives ont permis à 24 personnes de bénéficier d'un temps d'écoute, une ou plusieurs fois, à l'ESCDD ou en dehors des murs, parfois à domicile. 12 personnes ont été soutenues et accompagnées dans la durée de quelques semaines à plusieurs années (suivi téléphonique, RV, visites près du domicile, accompagnement chez l'avocat, chez le médecin, au tribunal et à la gendarmerie, hébergement en urgence, aide au déménagement...)